



SARLAB

Synthèse du rapport



INTRODUCTION

Qui ne voudrait pas monter au sommet d'une pyramide pour contempler de là-haut l'histoire des hommes ? N'en va-t-il pas de même pour les pyramides d'Egypte ou pour la Pyramide de Maslow ? Par quoi passe le besoin de s'accomplir ? Est-ce que l'accès à la culture et aux loisirs, dans notre société de consommation, de communication et d'images n'est pas atteindre ces sommets du besoin d'appartenance, du besoin d'estime et du besoin d'accomplissement de soi ? Si on est tenté de répondre oui à cette dernière question, on se prend à comprendre l'intérêt et l'utilité d'un projet comme le projet **SARLAB : SARre Loisirs Accompagnement Bénévole**.

Le projet part d'un constat, dressé par APF France handicap, à partir de l'activité de sa délégation en Moselle, celui de la perte de vitalité d'un de ses territoires, en Moselle-est (pays de Sarreguemines et de ses environs). Depuis que l'association a dû renoncer à assurer elle-même les transports et/ou l'organisation de loisirs de ses adhérents, les adhésions et l'accès aux lieux de loisirs et de culture ont décliné de façon inquiétante.

Saisissant l'opportunité d'appel à projet de la part de la **CNSA** et la possibilité de partenariats co-porteurs, le directeur territorial des actions associatives (DT2A) du territoire Nord Lorraine d'APF France handicap s'est porté volontaire d'une action d'innovation qui a permis

- d'augmenter la compréhension de la situation, à travers le partenariat avec l'Université de Lorraine,
- de créer du lien social, dans le partenariat avec l'**AFEV** et ses étudiants accompagnateurs bénévoles,
- et proposer une nouvelle matrice de mobilisation conjointe de personnes en situation de handicap et de bénévoles pour un accès facilité et/ou accompagné aux ressources culturelles et de loisir d'un territoire dans un certain précarité, avec la désindustrialisation de la fin du siècle dernier et le vieillissement général de la population.

Le projet s'est proposé de procéder en étapes complémentaires et successives :

- une recherche universitaire
- une coproduction d'activité de loisirs entre personnes en situation et des accompagnants bénévoles étudiants.
- Un référencement des lieux et activités de loisirs et de culture sur une plateforme internet qui permet la mise en lien, via la délégation APF France handicap de Moselle, de personnes en situation de handicap et des accompagnants volontaires

La recherche portée par l'université de Lorraine

La consommation des personnes en situation de handicap les confronte à une situation de double impasse entre une offre standard qui crée la situation de handicap et une offre adaptée qui exclut et peut assigner à des représentations non-désirées. Il s'agit de réfléchir à des manières d'améliorer l'accès des personnes en

situation de handicap à des activités de loisirs choisis qui échappent à la double impasse en étant une source d'encapacitation qui participe à l'autonomie et à l'individuation plutôt qu'à la stigmatisation.

Un enjeu consiste alors à parvenir à mettre en lien des personnes avec des activités correspondant à leurs goûts et qu'ils pourraient réaliser avec des personnes qu'ils ont choisies. Un autre enjeu est lié avec la question de l'autonomie du choix. Favoriser le choix autonome = Créer une occasion de se questionner + Donner des outils pour formaliser ses envies + Avoir des connaissances sur les adaptations possibles.

L'enquête met en évidence une communauté temporaire, ponctuelle dans laquelle des personnes se retrouvent pour vivre un moment à part que tous participent à créer qu'ils soient traditionnellement considérés comme « bénévoles » ou « bénéficiaires ».

Ce dépassement d'un modèle de la charité unidirectionnel permet de construire un équilibre qui participe à la pérennité du groupe et au vécu des sorties comme des moments à part.

Le partenariat avec l'AFEV

L'accompagnement bénévole produit par l'AFEV permet d'envisager de nouvelles formes de collaboration et de co-production de lien social, notamment sur un plan intergénérationnel, tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes qui se constitueront un réseau, développeront des compétences et découvriront des actions de solidarité.

Peu habituée à intervenir sur des territoires à faible concentration d'étudiants, l'AFEV a décidé de réaliser un diagnostic sur les potentialités de mobilisation de la jeunesse sur le bassin de la commune de Sarreguemines. Cette étude, avec l'inventaire des lieux de formation étudiante et la prise de contact sur sites occupent le premier semestre 2017 pour l'enquête de terrain et le second semestre pour la mobilisation étudiante (les 13 novembre et 4 décembre 2017, deux réunions d'information sont tenues auprès des étudiants sarregueminois). Cette action de sensibilisation permet de mobiliser 11 bénévoles. Ceux-ci prennent ensuite contact, à partir de janvier 2018 avec 17 bénéficiaires potentiels d'accompagnements solidaires identifiés sur le secteur par le réseau d'APF France handicap sur le secteur. Le premier contact établi avec ces derniers vise à identifier leurs envies, plus que leurs besoins, en termes d'accès à des activités de loisirs ou de culture. .

La mobilisation d'APF France Handicap

La première difficulté rencontrée face au projet annoncé, tient de l'inadaptation de la rhétorique utilisée face aux personnes en situation de handicap susceptibles d'être concernées par le projet. Le Comité de pilotage du projet, composé de l'APF, de l'AFEV et de l'Université de Lorraine, s'est réuni 7 fois durant l'année 2017. Très rapidement, il s'est rendu compte que la personne en situation de handicap, nommée « Bénéficiaire » du projet n'arrivait pas à se projeter dans un projet d'accompagnement aux loisirs avec une personne méconnue. Le comité de pilotage

a dû s'adapter et changer son discours de présentation afin de basculer d'un aspect consommateur à un aspect engagement commun. Les personnes en situation de handicap sollicitées sont donc dorénavant présentées comme « participants » au projet. Au même titre que les jeunes bénévoles. Ça n'a été qu'avec ce positionnement d'acteurs que nous avons pu trouver, que ce soit pour mener les interviews dans le cadre de la recherche universitaire, pour expérimenter l'accompagnement par des étudiants bénévoles de l'AFEV, ou pour poursuivre en ressources propres à l'APF cette expérimentation sur le terrain de la Moselle Est.

Avant le repositionnement de cette forme d'action sociale, culturelle et solidaire sur ce pied d'égalité entre jeunes et plus vieux, entre valides et personnes handicapées motrices, même au sein de son réseau, APF France handicap, n'avait pas trouvé assez de volontaires pour mener à bien le projet. Le paradigme de l'assistantat n'était plus opérant, c'est la matrice de la solidarité intergénérationnelle et d'une relation gagnant/gagnant qui a imposé son efficience au projet SARLAB.

L'objectif d'APF France handicap, après les phases préparatoires du projet, est donc pluriel :

- Recenser sur le territoire de Moselle Est les lieux de culture et de loisirs accessible, en vérifiant autant que possible cette accessibilité à l'aune d'un accompagnement en binôme PSH.
- Rendre ce référencement disponible sur une plateforme internet dédiée à l'adresse www.moselle-handicap.org)
- Proposer de mettre en relation personnes en situation de handicap et bénévoles
- Revitaliser un territoire de l'association en perte de vitalité, avec pour indice, une chute des adhésions préoccupante.

La création du site internet est le fruit d'une collaboration avec l'ESAT de Saint Julien-lès-Metz, structure gérée par APF France handicap, employant des travailleurs en situation de handicap moteurs. En valorisant ainsi une proximité de territoire et une relation aidants/aidés, le projet Sarlab paraît ainsi plus cohérent. La sensibilité des personnels de l'ESAT à la question de l'accessibilité, dont l'accessibilité numérique est un des aspects, n'étant alors pas neutre dans l'apport qu'ils ont pu mettre au moment de la fabrication de l'outil internet.

Une partie de la création du site a cependant dû être sous-traitée auprès d'une entreprise qui l'héberge dans ses serveurs et en assure la maintenance car cette partie hardware ne peut être mise en œuvre avec les ressources matérielle et humaine de l'ESAT. La collaboration a été étroite au moment de la conception du site et de son architecture. La mise à jour des informations, après vérification de l'accessibilité est maintenant le travail de la chargée de développement des actions associatives de la délégation de Moselle

Bilan de l'action et suites données

Recréer un maillage associatif, en partenariat avec l'Université de Lorraine, pour analyser le phénomène de la rupture de lien d'avec la cité, notamment dans ce qu'elle offre d'opportunités de rencontres, de divertissements et de culture, et avec une association recrutant ses bénévoles parmi la population étudiante pour mettre en œuvre des actions de solidarité, constitue alors un vrai challenge.

Si les partenariats ont bien fonctionné, ils n'ont pas permis, faute de réelle reconstruction et revitalisation du réseau d'adhérents et de bénévoles d'APF France handicap de créer un véritable mouvement en interne, et le territoire de la Moselle est resté encore mal couvert par l'association.

Certes, la connaissance des ressources du territoire en termes d'activés et de sites de loisirs et de culture réellement accessible a réellement progressé et l'investissement du terrain, de la chargée de développement des actions associatives va permettre de définir une nouvelle stratégie pour rendre pérenne et efficace des actions associatives autour de Sarreguemines.

Le site www.moselle-handicap.org constitue à ce titre une belle réussite quant à la mise à disposition en ligne d'une information valide quant à l'accessibilité, l'accueil et la pertinence de propositions de loisirs et de culture en regard de la situation de handicap.

Mais identifier l'accessibilité ne représente qu'une étape du processus complexe de l'accès réel des personnes en situation de handicap aux loisirs et à la culture. Le projet **SARLAB** révèle plusieurs points essentiels à ce processus d'accès :

- Dans la balance dépendance / autonomie, la prééminence de l'auto-détermination reste un facteur clé de l'adhésion des personnes à toute proposition d'accompagnement qu'on leur adresse. La priorité des personnes en situation de handicap, en regard de leurs ressources (l'AAH particulièrement) porte sur la gestion du quotidien et leur poste budgétaire loisirs/culture est souvent maigre.
- La question de l'accessibilité n'est pas séparable des questions de mobilité qui se posent spécifiquement aux personnes en situation de handicap (capacité ou non à se motoriser de façon autonome, disposition ou non d'un véhicule adapté, d'un permis de conduire, d'un accompagnateur ou même des ressources financières nécessaires, etc.)
- Sans tissu humain véritablement porteur, sans l'émergence d'un réseau suffisamment stable, avec des personnes identifiées et fiables, les coups d'épée dans l'eau ne produisent pas de vague de fond.

L'outil informatique développé dans le cadre du Projet SARLAB permet donc la mise en ligne d'activités, de sites ou de manifestations accessibles aux personnes en situation de handicap, et pas seulement moteur. La Plateforme reste encore de diffusion assez restreinte.

Recommandations :

*Un projet comme **SARLAB** ne peut pas être conçu comme une action en direction d'un public défavorisé. L'étude et le déroulement du projet révèlent que **le succès d'une telle aventure passe par l'empowerment de tous les acteurs en interaction**. La communication autour de ce type de projet doit insister sur l'autonomie des personnes en situation de handicap dans le choix des activités auxquelles elles veulent accéder, certes avec l'aide de bénévoles, mais surtout en pleine adhésion au projet d'activité.*

- La proximité des porteurs de solution dans une action bénévole est un des critères de son succès, et l'éloignement relatif des jeunes bénévoles d'abord mobilisés dans SARLAB ou la faiblesse actuelle du réseau de bénévoles APF France handicap en Moselle Est accrédite cette hypothèse. **Toute solution qui n'est que technique, comme peut l'être un site internet, n'est pas suffisante à développer une action de solidarité réelle. Le développement d'un réseau humain de solidarité est toujours une gageure et une priorité. La présence et la relation des porteurs de projet sont alors les meilleurs avec le réseau bénévole qui se tisse peu à peu est alors un élément essentiel de la pérennisation d'une action.***